

## COVID-19 : crise sanitaire en vue, Etat responsable !

Nous allons inévitablement dans quelques jours rentrer dans le stade 3 de l'épidémie du Covid-19 qui touche de très nombreux pays à travers le monde, dont la France. Au-delà des conséquences sanitaires, l'épidémie de Coronavirus met en lumière à quel point notre système de santé a été fragilisé par les politiques austéritaires imposées par les gouvernements successifs.

Depuis plusieurs semaines maintenant, le Président de la République, notre Ministre de la santé, les membres du gouvernement ne cessent dans tous les médias d'informer et de tenter de rassurer la population en affirmant que tout est en place dans les hôpitaux publics pour faire face à cette crise sanitaire. A nouveau, les personnels soignants ont droit à la sempiternelle gratitude gouvernementale.

**Et pourtant le personnel soignant n'est pas aussi optimiste que vous!** Les alertes que nous avons lancées au gouvernement depuis des années sont restées lettres mortes et nous ne pouvons que déplorer à cette date la situation désastreuse dans laquelle se trouve aujourd'hui l'hôpital public :

- des effectifs médicaux et paramédicaux insuffisants dans de nombreux secteurs
- le personnel épuisé par l'organisation induite par ces sous effectifs (non-respect des cycles de travail, alternance jours nuits trop fréquente, pose de congés impossible ou compliquée,...)
- manque de lits pour accueillir les patient-e-s : les fermetures de lits que nous dénonçons depuis des années (politique du tout ambulatoire) ont diminué de façon drastique les capacités d'hospitalisation.
- manque de matériel médical.
- des moyens financiers promis en fin d'année suite au mouvement des hospitalier-es qui n'ont pour l'heure aucune traduction concrète sur le terrain.

Tout cela n'est pas dû à la crise sanitaire actuelle ou au coronavirus COVID-19 ! **Cela est dû à vos choix politiques :**

- l'austérité budgétaire dans les domaines de la santé, de la recherche, et la flexi-précarité du travail que vous imposez depuis des années,
- l'absence de réponse aux revendications légitimes des soignant-es qui depuis plus d'un an demandent une augmentation de l'ONDAM, la réouverture des lits d'hospitalisations, l'embauche de personnels et une augmentation de leur salaire.

**Aux yeux de la justice vous ne serez peut-être pas coupables des conséquences de cette pandémie, mais vous n'en serez pas moins, par vos choix, responsables.**

Si l'on veut faire face à cette crise ou à une prochaine crise de ce type, nous devons remettre en place un système public de santé efficient. Cela suppose d'arrêter de se soumettre aux restrictions des dépenses qu'impose la politique européenne et une dotation budgétaire suffisante pour :

- La réouverture de lits d'hôpitaux dans le service public de santé.



# Fédération SUD Santé-Sociaux

- L'embauche en urgence de personnel hospitalier nécessaire dans toutes les catégories professionnelles.
- La couverture de leurs arrêts maladie dès le premier jour. En cas de contamination, ceux-ci doivent être considérés comme des accidents de travail ou des maladies professionnelles et non pas ordinaires.
- La mise à disposition de tenues de protection : de masques chirurgicaux, de blouses, de lunettes, de gants, et création de zones de confinement, etc. afin de protéger les professionnels de la santé. Le contrôle des conditions de travail par les Comités d'Hygiène et de sécurité.
- La mise à disposition des moyens de diagnostic suffisants.
- Des soins assurés sans exclusion pour toutes les personnes contaminées ou devant faire l'objet d'analyses et cela quel que soit leur statut juridique.
- Des contrôles et coordinations, par les autorités sanitaires, de tous les moyens, personnels et activités de la santé privée lucrative ; l'interdiction, accompagnée de sanctions, faite aux entreprises excluant d'assumer les soins relatifs à cette maladie.

Voilà les premières mesures à prendre pour inverser les processus de dégradation et de privatisation de la santé et pour s'engager vers un horizon de socialisation des industries stratégiques de la recherche, de la pharmacie et des biotechnologies.

Mais cela ne suffit pas. Il est nécessaire :

- Que les travailleurs-euses touché-es par le COVID-19 perçoivent l'intégralité de leur salaire et que soit interdit leur licenciement.
- Que soient versés intégralement les salaires des personnes devant cesser leur travail pour s'occuper de leurs enfants dont les écoles ont fermé ou pour prendre soin des personnes âgées ou convalescentes touchées par ce virus.
- La mise en place, pour appuyer l'effort contre la pandémie, d'une imposition extraordinaire sur les entreprises CAC 40 faisant des bénéfices et sur les revenus supérieurs à 150 000 euros annuels et une imposition de 1% sur le montant des grandes fortunes et des patrimoines. Ce qui implique de bloquer leurs actifs afin d'éviter la fuite des capitaux avec un accompagnement de sanctions appropriées dans le cas de tentatives de contourner la loi.

La Fédération SUD Santé Sociaux apporte tout son soutien à nos collègues hospitalier-e-s mais aussi à la population face à l'irresponsabilité de l'Etat dans cette crise !

Paris le 12 mars 2020

Contact : Fédération SUD Santé-Sociaux 01 40 33 85 00

